



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 1^{er} mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00026** du **28 FEV. 2023**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
SYNERGIE TRANSITION

Domicilié (e) 155 rue Rosny
93100 MONTREUIL

En vue de la réalisation : Installation de 10 panneaux photovoltaïques surimposés à la
toiture

Sur un terrain sis 115 RUE DE BELLEVUE
Cadastré AK837

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **28 FFV. 2023**

Le Maire,
Pour le Maire, et par délégation,
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00026** du **28 FEV. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,